

Projet d'agrandissement du parc de réservoirs de Cepsa Chimie à Bécancour

Dossier : 6211-19-029

Compte rendu de la période d'information publique du 30 juin au 30 juillet 2020

La période d'information publique concernant le Projet d'agrandissement du parc de réservoirs de Cepsa Chimie à Bécancour a pris fin le 30 juillet 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 10 juin 2020 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé le 30 juin 2020, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La compagnie Cepsa Chimie Bécancour inc. (CCB) est une entreprise pétrochimique qui opère une usine de production d'alkylbenzène linéaire (ABL) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour depuis plus de 20 ans. Elle souhaite construire un nouveau parc à réservoirs sur le terrain vacant à l'ouest de son usine existante afin de répondre à la demande tant auprès des clients existants que chez de nouveaux clients aux États-Unis et au Mexique.

Ce parc comprendrait cinq nouveaux réservoirs, soit deux de benzène de 4 680 m³ chacun, deux d'ABL de 4 540 m³ chacun et un d'alpha-oléfines (AO) de 7 850 m³, pour une capacité d'entreposage additionnelle de 26 300 m³. Ils seraient aménagés dans une digue de rétention dont la capacité serait de 125 % du volume du plus gros réservoir. Les trois matières (le benzène, l'ABL et l'AO) sont déjà utilisées chez CCB, mais le projet permettrait à CCB de produire différentes variétés d'ABL.

Le benzène serait dorénavant transporté à Bécancour par navire à partir de la maison mère du Groupe Cepsa en Espagne. Le projet comprendrait donc l'ajout de deux conduites pour relier l'usine et le port de Bécancour. Une conduite permettrait l'acheminement du benzène du port de Bécancour à l'usine, tandis que l'autre permettrait d'acheminer l'AO reçu à l'usine par train vers le port de Bécancour.

Selon l'initiateur, le projet pourrait être scindé en deux ou trois phases, sur un horizon de dix à quinze ans, ou être réalisé en une seule phase. Le coût total du projet est estimé à 25 M\$.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi qu'à partir de conversations téléphoniques et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- La présence ou non de benzène dans les réservoirs du port de Bécancour
- Les conséquences d'un déversement des produits chimiques comme le benzène au port ou au quai de Bécancour et les conséquences éventuelles ou les effets sur l'eau et/ou l'habitat des poissons.

- Les impacts généraux potentiels du projet sur l'environnement notamment sur la qualité de l'air et la faune aquatique.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, aucun centre de consultation n'a pu être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
1 ^{er} juillet 2020	-	Courrier Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
30 juin 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	213	Site Web du BAPE
15 juillet 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 30 juin au 6 juillet 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée : 7 900 personnes rejointes
30 juin 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2389 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3021 abonnés
15 juillet 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2397 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 370 abonnés

La séance d'information

Date	Le mercredi 15 juillet 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M Pierre Turgeon, coordonnateur aux communications
Modération	M ^{me} Noémie Gaudreau, stagiaire en communication M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Initiateur du projet	M ^{me} Myriam Lavergne, Cepsa Chimie Bécancour inc. M. Marc Tessier, Cepsa Chimie Bécancour inc.
Webdiffusion vidéo	52 visionnements
Durée	45 minutes
Nombre de questions posées	2

Les relations de presse

Il n'y a pas eu de breffage média. Un communiqué a cependant été émis par le BAPE le 30 juin.

La revue de presse

Un article a été publié le 30 juin 2020 dans l'hebdomadaire le Courrier Sud en version électronique afin d'annoncer la séance publique d'information et la date limite pour demander une consultation publique ou une médiation. Un article a également été publié avec les mêmes informations dans le quotidien le Nouvelliste le 30 juin 2020.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il a été démontré que la communauté des Abénaquis de Wôlinak est touchée par le projet. Leur représentant, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a été informé et consulté à différentes étapes du projet par le MELCC. Le BAPE a offert à la communauté d'ouvrir un centre de consultation, mais cette offre a été déclinée avec la situation qui prévaut actuellement pour la COVID-19.



Québec, le 30 juillet 2020

Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication, chargée du dossier